



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Novembre 2021

Les utopies qui ont conduit au risque de black-out

Page 10



Les majorités de gauche accaparent l'argent public

Page 11



Résistance contre le chantage politique de l'UE

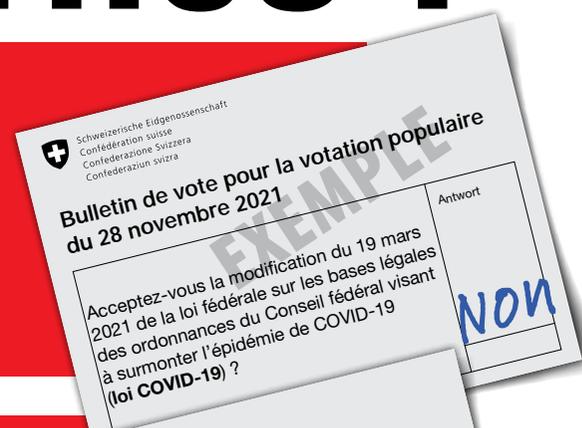
Page 13



Tous aux urnes !

Diviser la société ?

NON à la loi Covid-19 extrême



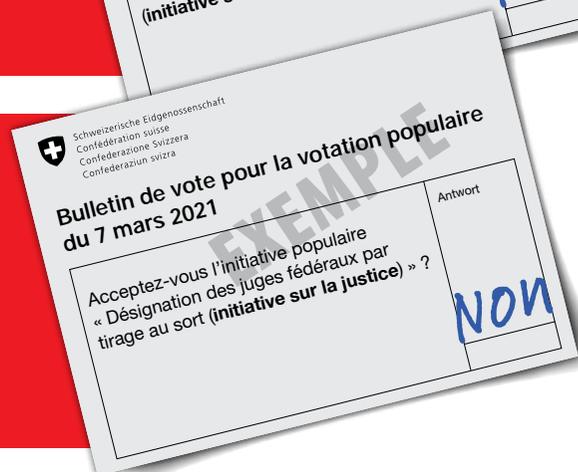
Soutenir vraiment le personnel soignant :

Donc, NON aux soins infirmiers forts



Tirer les juges fédéraux au sort ?

Donc, NON à l'initiative sur la justice



Non à la division de notre société, oui à la liberté !

Le 28 novembre, nous devons voter trois fois NON : le dangereux durcissement de la loi Covid doit être rejeté, tout comme l'initiative pour une justice extrême et l'initiative de gauche sur les soins infirmiers.

Les Suisses sont un "peuple uni" issu du serment du Rutli. Et soudainement, nous sommes censés être divisés entre les vaccinés et les non-vaccinés. Nous devons refuser cette scission. L'UDC est le parti de la liberté et de la sécurité. Nous défendons la liberté et l'indépendance de la Suisse. Et nous nous battons pour la responsabilité individuelle de chacun d'entre nous.

Notre conseiller fédéral Ueli Maurer l'a déclaré clairement: nous avons avant tout une crise de gouvernance et non une crise Covid. L'arbitraire s'infiltré ainsi en Suisse.

Revenons enfin à la normalité

L'UDC a toujours suivi une ligne claire : dès le début, nous avons exigé des concepts raisonnables pour protéger les groupes à risque ainsi que les frontières de notre pays et avons demandé un approvisionnement rapide en doses de vaccin. Le certificat anti-covid doit être utilisé au profit de la population et non contre elle. Mais la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral l'a transformé en certificat de discrimination. Et ça risque de nous occuper

encore longtemps, car quelle que soit l'issue du vote du 28 novembre, la loi Covid restera en vigueur jusqu'en mars 2022. C'est pourquoi nous avons besoin en urgence d'une stratégie de sortie dès aujourd'hui.

Pour rétablir la liberté, les droits fondamentaux et la normalité, je vous appelle donc à déposer un NON à la loi Covid 19 extrême dans les urnes le 28 novembre prochain !

Les deux autres initiatives méritent également un NON populaire clair : l'initiative sur la justice veut soustraire l'élection des juges au contrôle démocratique et abolir la représentation proportionnelle des partis. Les juges devraient être désignés par tirage au sort. Cette fonction deviendrait ainsi un jeu de loterie !

L'initiative de la Gauche et des Verts sur les soins infirmiers est tout aussi mal ficelée.

Nous sommes tous reconnaissants du grand engagement des soignants pour nos jeunes et moins jeunes. Mais cette initiative conduit à une académisation de la formation et entraînerait une nouvelle

augmentation des coûts dans le système de santé sans réelle amélioration des prestations. Par conséquent, le 28 novembre, je vous suggère trois « non » !

Stop au délire climatique

Et après ce vote important, il nous reste du pain sur la planche. En matière de politique énergétique par exemple. On nous annonce une menace de graves pénuries d'électricité, surtout en hiver. Cela signifie que les mises en garde répétées de l'UDC ont été ignorées. Si nous ne voulons pas « nous les geler » et provoquer des dommages irréversibles à notre économie, nous devons dire Stop aux excès climatiques de la Gauche et des Verts et placer la politique électrique et énergétique sous des auspices plus pragmatiques et plus raisonnables. Alors retrouvons nos manches, maintenant et tous ensemble !



Marco Chiesa

Conseiller aux Etats et président de l'UDC Suisse



Le 28 novembre, un vote pour la liberté

Quand, en mars dernier, le Parlement a révisé la loi Covid, les risques que nous dénoncions pour nos libertés paraissaient abstraits. Depuis le 13 septembre, ce sont devenus des réalités vécues en Suisse. En imposant le pass Covid, le Conseil fédéral a provoqué une véritable fracture sociale.



par Jean-Luc Addor
Conseiller national
Savièse (VS)

La stratégie est claire : il s'agit de pourrir la vie des non-vaccinés au point que la vaccination leur apparaisse comme l'unique moyen de retrouver une vie normale, une vie sociale surtout, particulièrement pour les jeunes et spécialement pour les étudiants dont le droit à la formation est gravement mis en cause. Le pass Covid, c'est par là l'outil d'une obligation vaccinale qui ne dit pas son nom avec son corollaire : le confinement qui ne dit pas non plus son nom infligé aux non-vaccinés.

Qu'on ne se trompe pas sur notre propos. Il ne vise pas le vaccin, mais seulement son obligation déguisée qu'aucun élément objectif ne justifie dans la situation sanitaire actuelle. Notre propos est beaucoup plus fondamental : nous parlons de nos libertés et ce sont ces libertés que nous voulons défendre, avec les personnes vaccinées dont nous respectons le choix. Car nous ne tomberons pas dans le piège qui consiste à dresser les personnes vaccinées contre les autres.

Le pass Covid obligatoire doit être rejeté

Ce pass Covid, c'est le cœur de la loi soumise au peuple, avec son corollaire : la base légale pour le traçage électronique de masse et par là, le glissement de notre société vers une sorte de société à la chinoise dans laquelle l'Etat s'assure un contrôle toujours plus grand sur les citoyens. Plus fondamentalement, ces outils de discrimination et de contrôle social trouvent leur origine dans la situation particulière fon-

dée sur la loi sur les épidémies, c'est-à-dire dans un régime d'exception que la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral n'en finit pas de maintenir, contre toute évidence basée sur des faits objectifs, contrairement à ce que demande l'UDC, avec des dégâts énormes pour notre économie mais plus encore sur le lien social.

La promesse trahie du Conseil fédéral

Cette politique, c'est une suite de promesses non tenues. En avril 2021, le conseiller fédéral Berset promettait que la phase de normalisation commencerait lorsque tous les adultes qui le souhaitent auraient été vaccinés. Nous y sommes. Et pourtant, on ne voit toujours pas le bout du tunnel. Quant à la stratégie de sortie de crise que nous promettait M. Berset, nous l'attendons toujours. Pourtant, les statistiques de mortalité et des hospitalisations n'ont jamais été aussi basses. Des études universitaires fiables <https://www.corona-immunitas.ch/fr/> montrent en outre que le nombre des personnes immunisées est bien plus élevé que nous le disent l'OFSP et le Conseil fédéral. L'objectif devrait être l'immunité collective.

La logique commanderait donc de s'en assurer en multipliant des tests sérologiques remboursés et de maintenir la gratuité des tests (pensons aux étudiants et aux personnes à bas revenus). Nous en avons les moyens, nous qui



La "nouvelle normalité" voulue par le Conseil fédéral et créée avec le certificat Covid est basée sur la discrimination des personnes et la division de la société. C'est pourquoi l'UDC s'oppose fermement à la loi Covid extrême.

croions devoir payer à l'UE 1,3 milliard de « cohésion ». Au lieu de cela, le Conseil fédéral va nous envoyer des espèces de témoins de Jehovah faire du porte-à-porte. Que dire encore d'une politique qui, alors que l'on ne voit que trop la nécessité de disposer de lits de soins intensifs en nombre suffisant, a laissé démanteler notre système hospitalier ?

La Suisse est le seul pays au monde dans lequel les citoyens ont le droit de se prononcer sur la gestion de cette crise. Le 28 novembre, le monde entier aura les yeux rivés sur nous, sur le résultat d'un scrutin qui sera un référendum pour la liberté, mais aussi sur la manière dont le Conseil fédéral a géré et gère encore cette crise. Ne manquons pas cette occasion ! Libérons-nous du pass Covid et obligeons le Conseil fédéral à nous laisser sortir enfin de cette crise en disant NON à cette révision liberticide de la loi Covid !

**Pouvoir
total**

**pour le
Conseil fédéral?**



NON
**à la loi Covid-19
extrême**

Retrouvons l'unité dans notre pays

Notre société est profondément divisée. L'unité et la paix doivent à nouveau être prioritaires. Alors comment atteindre cet objectif ? La réponse des jeunes UDC est limpide.



par David Trchsel
Président Jeunes UDC
Député, Bâle (BS)

Une alternative serait un peu plus d'écoute du Conseil fédéral. Nous acceptons quasi les pleins pouvoirs de

tout le monde se soumet. Des sympathies pour de telles idées deviennent hélas perceptibles également en Suisse. Ainsi, Peter Indra, chef de l'Office de la santé publique de Zurich, n'a-t-il pas déclaré qu'une "dictature bon enfant est un bon moyen de faire face à la pandémie". Et lorsque le Conseil fédéral parle d'unité et de solidarité, cela signifie ni plus ni moins la soumission sans esprit critique des citoyens à son régime d'autorité.

si simple que c'est difficile à croire. Il suffit à nouveau de tout ouvrir pour toutes et tous et de rendre aux citoyens leur responsabilité personnelle et leur liberté ! Depuis longtemps, tous ceux qui le souhaitent ont été vaccinés, ce qui signifie que plus personne ne doit avoir peur d'autrui. En outre, le taux de vaccination est suffisamment élevé et le risque d'infection suffisamment bas pour craindre une surcharge des hôpitaux.

Il est donc tout à fait possible de sortir de cette crise sans nouvelle contrainte, de rétablir la sérénité et l'unité dans notre pays. Mais comme notre gouvernement n'envisage pas cette option, nous devons user de notre droit d'initiative pour mettre fin à ce régime de plein pouvoir du Conseil fédéral.

Supprimons l'obligation du certificat

L'obligation du certificat doit elle aussi être abolie par voie d'initiative, car ses dégâts sont considérables. Les branches à bas salaires explosent et les institutions psychiatriques pour enfants et adolescents surpeuplées ajoutent aux restrictions des droits fondamentaux et à la division de notre société. L'obligation du certificat dans l'enseignement viole également le droit à l'éducation en scindant en deux les étudiants vaccinés et ceux qui ne le sont pas. Aucun argument décisif ne justifie cette obligation de manière générale. La quatrième vague, annoncée à la fin de l'été, nous est tombée dessus nonobstant ce certificat, une quatrième vague qui semble s'être dégonflée entretemps. Et pourtant, l'extension du certificat a eu lieu alors même que les chiffres étaient déjà en nette diminution. C'est donc en toute bonne conscience que nous devons y renoncer !



Les jeunes ont été particulièrement touchés par la crise du Covid au cours des 18 derniers mois. Actuellement, de nombreux étudiants sont victimes de mesures arbitraires à cause du certificat Covid. Cependant, seuls les Jeunes UDC se sont rangés du côté des jeunes et ont soutenu le référendum.

notre gouvernement fédéral. Nous acceptons les violations des droits fondamentaux. Nous acceptons d'être sous constante surveillance. Nous acceptons sans rechigner des milliards de dettes et des fermetures d'entreprises. Nous vaccinons à tours de bras sans tenir compte des sceptiques et de la jeunesse. Dans un régime autoritaire, il n'y a pas de scission de la société, il n'y a qu'une seule entité centrale du pouvoir à laquelle

Ce type d'unité n'a pas sa place dans une Suisse démocratique. Donner au Conseil fédéral un pouvoir total est anti-suisse, dangereux et indigne de notre Etat de droit libéral.

Rendons aux citoyens leur responsabilité individuelle et leur liberté

Il existe pourtant une solution pour réunifier notre société. C'est même

Pas de tirage au sort pour les juges fédéraux

Le système actuel d'élection des juges n'est pas parfait, mais il fonctionne bien. Le passage à un système d'élection par tirage au sort doit être évité, car il revient à déresponsabiliser les juges fédéraux, qui ne seraient alors plus responsables devant personne.



par Piero Marchesi
Conseiller national,
Président UDC Tessin,
Monteggio (TI)

Dans le système actuel, l'élection des juges fédéraux incombe au Parlement, qui les nomme tous les six ans. Il est donc de la tâche et de la responsabilité du Parlement de veiller à la qualité des élus, de garantir la représentativité culturelle et linguistique et, enfin et surtout, de permettre une représentation équitable des différentes sensibilités politiques. Les initiateurs estiment qu'avec le système actuel, l'indépendance des juges ne serait pas garantie car ils représenteraient leur parti au sein du pouvoir judiciaire. Le système actuel n'est pas parfait, mais il s'est avéré être le plus efficace pour assurer une bonne gouvernance dans notre pays.

Non aux juges élus à vie

L'initiative vise à modifier la procédure électorale en passant du système actuel à un système de tirage au sort. L'accès au tirage au sort se ferait après décision d'une commission d'experts, qui définirait quels candidats sont éligibles à la fonction de juge fédéral et lesquels, en revanche, devraient être exclus du tirage au sort parce qu'ils ne sont pas considérés comme aptes. Les juges élus resteraient en fonction jusqu'à cinq ans après avoir atteint l'âge normal de la retraite, contournant ainsi tout critère de réélection. Bien entendu, le Parlement serait en mesure de démettre un juge élu de ses fonctions en cas de manquement manifeste à son devoir, mais la différence substantielle entre le fait de devoir être réélu tous les six ans - comme c'est le cas actuellement - et une élection à vie engendrerait une révolution dangereuse.



Au lieu d'être élus par l'Assemblée fédérale, les juges fédéraux devraient être choisis par tirage au sort. C'est ce que demande l'initiative sur la justice, qui a été rejetée par tous les groupes parlementaires représentés à Berne, y compris l'UDC. Nous ne voulons pas d'une loterie pour l'élection des juges fédéraux et rejetons donc l'initiative sur la justice.

En effet, avec le système d'élection par tirage au sort, le travail des juges échapperait à l'évaluation du Parlement et de ses commissions, mais aussi du peuple car, seulement dans des cas vraiment extrêmes et graves, le Parlement aurait la possibilité de révoquer un juge élu.

Le travail des juges doit aussi être contrôlé

Nous pouvons clairement affirmer que lorsqu'un juge fédéral sera élu dans le cadre du nouveau système, il aura la garantie d'un poste à vie, même si sa performance est caractérisée par la médiocrité, tant qu'il ne commet pas une erreur si grave qu'elle suscite l'indignation populaire. Le Parlement

pourrait alors décider de le démettre de ses fonctions. Il semble tout à fait clair qu'en supprimant le pouvoir du Parlement de réélire les juges fédéraux tous les six ans - et donc d'obliger notamment les commissions à vérifier le travail des juges fédéraux, dans la mesure où cela relève de leur compétence - on renoncerait à la qualité du travail des juges élus.

Le risque de diminuer la qualité et la motivation des juges fédéraux et d'offrir une sorte de crédit en blanc à ceux qui sont élus par tirage au sort est assez évident. Pour ces raisons, je demande le rejet de l'initiative "Pour la désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice)"

Non à l'initiative sur les soins infirmiers, Oui à un soutien rapide des soignants

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Si l'on suit ce dicton, l'initiative sur les soins infirmiers doit être clairement rejetée, seule possibilité pour qu'un contre-projet entre en vigueur. Un projet qui permet de former rapidement davantage d'infirmiers/ères et de s'attaquer au cœur du problème. L'initiative sur les soins infirmiers veut par ailleurs inscrire dans la Constitution la rémunération des prestations infirmières, ce qui ne correspondrait pas du tout au niveau ad hoc et serait injuste pour les autres secteurs.



par Albert Rösti
Conseiller national
Uetendorf (BE)

L'initiative pour les soins infirmiers contient six demandes concrètes:

- - un nombre suffisant de professionnels infirmiers qualifiés
- - l'affectation de ces derniers en fonction de leurs compétences et de leur formation
- - la possibilité d'un développement professionnel
- - des conditions de travail qui répondent aux exigences
- - la facturation à l'assurance maladie obligatoire sans prescription médicale
- - une rémunération appropriée pour les prestations infirmières.

Face à la pénurie de personnel soignant, le Conseil fédéral et le Parlement ont repris ces revendications et adopté avec tous les groupes un contre-projet indirect très généreux, qui répond positivement à cinq de ces six demandes. En cas de «oui» à l'initiative, les débats sur la mise en œuvre, dont l'issue serait incertaine, recommenceraient et prendraient quatre ans, comme le stipule l'initiative.

Les avantages du contre-projet

L'initiative en faveur de la formation, incluse dans le contre-projet et dotée de moyens financiers de près d'un milliard de francs suisses, permettra d'augmenter rapidement le nombre d'in-

firmiers/ères qualifiés/es. Cela signifie ipso facto que ces personnes pourraient alors être affectées en fonction de leur formation, ce qui permettrait d'éviter les frustrations et les surcharges. L'initiative de formation permet en même temps le développement professionnel de tous les soignants, d'autant plus qu'elle prévoit également une aide pour les frais de subsistance. Avec des infirmiers/ères mieux formés/es, les conditions de travail peuvent également être améliorées, d'autant plus que celles-ci dépendent entre autres de la disponibilité d'un effectif suffisant de travailleurs qualifiés. Le contre-projet prévoit également la facturation directe des prestations à la caisse d'assurance maladie.

Freiner la hausse des primes

Dans le contre-projet indirect, le Parlement a toutefois également veillé à ce que l'augmentation des coûts pour les payeurs de primes soit limitée. Par exemple, les associations de prestataires

de services sont tenues de conclure des contrats avec les assureurs afin de contrôler l'évolution du volume des prestations de soins fournies sans ordonnance médicale. En revanche, sans cette restriction comme le souhaite l'initiative, il faudrait s'attendre à une croissance incontrôlée des coûts. Ce qui ne serait pas responsable.

La seule revendication qui n'a pas été retenue dans le contre-projet est la réglementation concernant la rémunération des prestations de soins. Inscrire dans la Constitution fédérale une réglementation des salaires pour un seul groupe professionnel serait en effet contraire au système et contredirait la répartition actuelle des compétences.

Le renforcement des soins infirmiers ne peut donc se faire rapidement et efficacement qu'avec un «non» à l'initiative sur les soins infirmiers et la mise en vigueur du contre-projet.



L'initiative sur les soins va trop loin. C'est pourquoi elle doit être rejetée. Le contre-projet est la meilleure solution et reprend presque toutes les exigences de l'initiative.

L'UDC Vaud fête ses 100 ans

Le vendredi 22 octobre, plus de 260 personnes ont célébré les 100 ans de l'UDC Vaud, premier parti cantonal UDC de Suisse romande, suite à la réunion du Comité du parti UDC Suisse. En présence du Président de la Confédération Guy Parmelin et des membres UDC de toute la Suisse, la soirée a débuté dans l'église de Saint-Cierges, où le parti a été fondé le 13 janvier 1921, avant de se poursuivre par le dîner du centenaire.



Le Président de la Confédération Guy Parmelin à son arrivée à l'église de Saint-Cierges.



Kevin Grangier, président de l'UDC Vaud, lors de son allocution aux côtés des Milices vaudoises, présentes pour l'occasion.



De gauche à droite : Philippe Jobin, président du comité des 100 ans, Kevin Grangier et Marco Chiesa, président de l'UDC Suisse.



Le conseiller national Michaël Buffat, candidat au Conseil d'Etat, avec le président de la Confédération Guy Parmelin et son épouse Caroline.



Plus de 260 membres et amis de l'UDC se sont réunis pour célébrer les 100 ans de l'UDC Vaud le 22 octobre.



Michaël Buffat, candidat au Conseil d'Etat, a pris la parole devant les 260 invités de la soirée.



Le député Yvan Pahud a honoré la soirée de ses talents de yodleur.



Guy Parmelin a pris le temps de dialoguer et d'échanger avec "ses" membres et amis de l'UDC Vaud,



Les produits du terroir ont été à l'honneur du jubilé des 100 ans de l'UDC Vaud.

Energie demain ? Il faut que le courant passe

Demain, en Suisse, nous aurons besoin de toujours plus d'énergie. Or son prix augmente, notre propre production inquiète. Il faut donc que le courant passe : pas celui des fake news, celui qui analyse les vraies données chiffrées, qui propose des solutions réalistes et non teintées de vertes idéologies.



par Pierre-André Page
Conseiller national
Châttonnaye (FR)

Parlons faits. Une pénurie d'électricité prolongée est l'un des trois plus grands risques que court notre pays : une pénurie de 30% durant plusieurs mois entraînerait d'importants dommages corporels et d'immenses dégâts économiques et immatériels estimés à plus de 100 milliards de francs. Une analyse signée de l'Office fédéral de la protection de la population. De son côté, le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA) prévoit que la consommation d'électricité va augmenter de 25% ces prochaines années.

Conséquence : sachant que la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral est inadaptée, surtout en raison de l'augmentation de la population, notre pays doit assurer lui-même l'approvisionnement en électricité de ses citoyens – ce à quoi la conseillère fédérale Doris Leuthard n'avait pas pensé, lorsqu'elle demandait au peuple suisse de sortir du nucléaire...

Quelques pistes...

- Lors d'une récente séance de Commission, j'ai personnellement invité les responsables de nos centrales nu-

cléaires à définir les coûts et les possibilités d'augmenter la durée de vie de ces installations tout en garantissant une sécurité optimale.

- Le rehaussement de nos barrages alpins est devenu indispensable – même si quelques marmottes doivent avoir les pieds mouillés.



La politique énergétique de la Suisse a été marquée par des utopies de gauche qui menacent notre approvisionnement électrique.

- Le chauffage à distance à bois et à copeaux doit être favorisé. L'utilisation de la biomasse et du lisier de bovins cache un grand potentiel énergétique.
- Nos concitoyens sont conscients de ces enjeux : responsables, ils s'en-

gagent déjà à réaliser des économies, à mieux isoler leurs bâtiments avec des matériaux adéquats. Point n'est besoin de taxes ou d'amendes... Aidons-les avec des soutiens ciblés, appropriés à leurs besoins. Voilà le rôle des cantons et des communes.

Je préside la délégation parlementaire Suisse-France : nous avons axé un tout récent voyage à Paris autour du thème de l'énergie et avons eu l'opportunité d'échanger avec des responsables d'EDF (Electricité de France) et d'autres entreprises. EDF est prête à poursuivre toute collaboration sous forme de conventions avec notre pays. La Suisse qui a déjà investi quelque 250 millions de francs dans le développement d'une nouvelle centrale ITER (centrales de fusion électrogènes), qui prévoit de fournir de l'énergie, d'ici 2035, grâce à la fusion nucléaire sans déchets radioactifs de haute activité à vie longue ; un fusion qui ne génère ni dioxyde de carbone ou autre gaz à effet de serre.

Il faut que le courant passe...

Il faut réaliser que l'on ne pourra pas rouler tout électrique ni installer des pompes à chaleur en lieu et place de toutes les installations fossiles.

Il faut rejeter fermement cette incompréhensible discrimination idéologique à l'encontre de sources d'énergie respectant le climat, telle l'énergie nucléaire. Il faut investir dans la production d'électricité à faible teneur en CO2 et non dans des mesures, souvent punitives, de réduction du CO2...

Pas d'instrumentalisation idéologique de la péréquation intercommunale

La péréquation intercommunale est un système de redistribution des rentrées fiscales en fonction de certaines charges de service public, inégalement réparties sur les territoires cantonaux. Système dont profitent abusivement certaines villes bénéficiaires, perdant de vue l'intérêt général et se servant de cet argent pour masquer leurs dépenses idéologiques.



par Lucie Rochat
Présidente Femmes
UDC, Le Sentier (VD)

La péréquation s'explique par le fait que certaines communes ont d'importants frais de transports, de sécurité publique ou de formation, services dont les habitants d'autres communes profitent sans en assumer les charges. Les principales bénéficiaires de ce système sont souvent les « villes-centres », fournissant des services utiles à l'entier du canton (musées, transports, infrastructures publiques...). C'est uniquement dans ce sens que la péréquation se justifie, à condition de rester équilibrée et réellement au service de tous. Le gain de la ville de Genève grâce à la participation des autres communes s'est ainsi élevé à plus de 13 millions en 2015 et celui de Lausanne à plus de 77 millions en 2020.

Des voix s'élèvent toutefois pour dénoncer les nouvelles inégalités que ce système engendre, creusées encore par la gestion plus idéologique qu'efficace

des municipalités de gauche de nos plus grandes agglomérations. Car si le principe d'une meilleure répartition des charges de service public se défend, les municipalités bénéficiaires doivent respecter cette optique et se considérer comme étant également au service de la population périurbaine.

Accapuration au lieu de redistribution

De 2006 à 2017, Lausanne a touché de la péréquation 230 millions alloués aux transports. Or la ville fait tout pour empêcher l'accès à son centre aux

ture à essence d'ici 2030, volonté de diminuer de 50% l'usage des transports individuels, d'augmenter de 20% les kilomètres parcourus à pied et de multiplier par 7 ceux parcourus à vélo. La politique de la ville de Genève s'oriente elle aussi toujours plus dans ce même sens. Quid alors des habitants des périphéries qui ne peuvent pas se déplacer aisément en transports publics ? Il est insupportable que les habitants périurbains financent des dizaines de millions par an au titre de la péréquation en matière de transports alors qu'on leur réduit toujours plus les possibilités de venir en ville. Les villes-centres ne souhaitent plus être visitées par autrui, mais elles ne refusent pas les sommes généreuses qui leur sont versées à ce titre.

Ce n'est pas l'UDC qui divise

Le pitoyable jeu médiatique qui entoure ce sujet, dénonçant une prétendue volonté de diviser les habitants des différentes régions, ne doit pas empêcher de dénoncer les

dysfonctionnements communaux qui créent davantage d'inégalités qu'ils n'en effacent. Ce ne sont pas les habitants des villes qui sont visés, mais bien les municipalités qui oublient que leur mission est de servir la population, et non pas de l'instrumentaliser au profit de leur idéologie.



Les majorités rouges-vertes des villes mettent effrontément la main dans la poche des habitants des zones rurales pour financer leur clientèle politique avec l'argent gagné par d'autres grâce à leur travail.

habitants des régions périphériques. Elle a récemment supprimé 2,5% des places de parc, principalement au profit de pistes cyclables, ne servant qu'aux habitants même de la capitale. Les attaques contre la voiture se poursuivent : changements de zones et plan climat visant la suppression totale de la voi-

Prendre des décisions avec les bellicistes du monde ? Non merci !

Une nouvelle fois encore, l'UDC Suisse demande instamment l'abandon de la candidature de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU.

La neutralité, l'indépendance et la liberté de la Suisse sont une fois encore en danger. Si le Conseil fédéral, à majorité de centre-gauche, parvient à son objectif, la Suisse siègera pour la toute première fois en qualité de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, dès le 1er janvier 2023.

Aux yeux de l'UDC, cet engagement est purement scandaleux et totalement incompatible avec notre séculaire

neutralité. Le Conseil fédéral l'admet par ailleurs dans son premier rapport à ce sujet, la Charte de l'ONU prévoit explicitement que le Conseil de sécurité peut « décider de sanctions non-militaires ainsi que d'interventions militaires », comme cela s'est produit dans 3 cas jusqu'à ce jour, à savoir : la guerre de Corée (1950 – 1953), la 1ère guerre du Golfe (1990 – 1991) et les frappes en Libye (2011). Il existe à ce jour au moins 14 régimes de sanctions à la disposition du Conseil de sécurité, dont 3

ont été mis en place au cours des 6 dernières années.

Les bons offices plutôt que la complicité

Bien souvent, les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont pas en accord avec les valeurs humanitaires et démocratiques mais soumises aux majorités politique du pouvoir mondial. La Suisse n'y a clairement pas sa place, car son rôle particulier sur la scène internationale lui permet, en tant que force neutre, de toujours discuter et travailler avec l'ensemble des acteurs politiques. Cette stabilité ne doit en aucun cas être mise en danger. Demain comme aujourd'hui, la Confédération doit pouvoir compter sur ses « bons offices », dont la crédibilité ne peut être maintenue qu'à travers une stricte neutralité.

Pour ces raisons, l'UDC Suisse demande instamment à la Suisse de renoncer à se présenter au Conseil de sécurité de l'ONU, comme elle l'a déjà formulé à plusieurs reprises depuis la décision idoine du Parlement en 2011. Par ailleurs, 2 candidatures pour ce siège prochainement vacant sont pressenties : la Confédération Suisse et la République de Malte. Laissons donc cet engagement non-neutre aux mains des Maltais et préservons notre liberté et notre indépendance !



S'il en va selon la volonté du Conseil fédéral, la Suisse devrait rejoindre le Conseil de Sécurité de l'ONU et donc décider des guerres à mener dans le monde. Aux yeux de l'UDC, cela compromettrait notre neutralité et discréditerait les bons offices suisses.

Le milliard de trop !

Depuis plusieurs années, le « milliard de cohésion » pendait telle une épée de Damoclès sur la politique suisse. Elle vient de tomber. Le 30 septembre dernier, le Parlement a donné son feu vert pour le versement de ce prétendu milliard de cohésion. A l'heure où la Confédération dit craindre des déficits records en raison de la crise sanitaire, le versement d'un milliard de francs suisses à des institutions qui n'ont cessé de traiter notre pays avec mépris et arrogance est une honte.



par Michaël Buffat
Conseiller national
Vuarrens (VD)

Dans les années 2000, la Suisse avait décidé sur une base totalement volontaire et dans un contexte de renforcement des relations bilatérales de verser un montant d'un milliard de francs au titre de la cohésion européenne. Dès 2008, la Commission européenne estimait que la Suisse devait se plier à de nouvelles règles en se soumettant à un accord institutionnel dont les litiges seraient soumis aux verdicts de la Cour de justice de l'Union européenne. Il s'agissait de se soumettre à une juridiction étrangère, ce qui revenait à adhérer à l'UE sans le dire ouvertement. Inacceptable !

Les complices de l'Union européenne

En 2021, après un ultime effort du président de la Confédération Guy Parmelin pour arracher un compris, le Conseil fédéral annonçait mettre un terme aux négociations en vue de ratifier l'accord cadre institutionnel avec l'UE, car Bruxelles avait oublié que la Suisse n'était petite que sur une carte et qu'on ne traite pas un partenaire qui rapporte 20 milliards par an au commerce européen à coups de menaces, de chicanes et de chantages.

Néanmoins, les complices de l'Union européenne sont nombreux en Suisse, bien organisés et puissants. Ils contribuent à faire le jeu des chicanes de l'UE en distillant la peur de mesures de rétorsion fortes. Ils rappellent dans une presse complaisante que l'UE se montre extrêmement bienveillante et amicale à l'endroit de la Suisse. A les entendre, il y

aurait quelque chose qui relèverait de la charité dans la manière dont l'UE traiterait la Suisse.

La maladresse du Conseil fédéral

Alors, espérant sans doute – mais maladroitement – calmer le jeu, le Conseil fédéral avait commencé à envisager de voir le versement du « milliard de cohésion » comme une sorte de compensation à la rupture des négociations sur l'accord cadre. Une telle idée laisse penser aux yeux des bureaucrates de l'UE que la riche Suisse a les moyens de se payer son affranchissement des institutions européennes. C'est tout sauf l'attitude d'un Etat souverain, car, par définition, celui qui doit s'affranchir d'une tutelle n'est donc pas souverain !

Pire, cela laisse supposer qu'à l'avenir, l'UE n'aura qu'à menacer la Suisse par des chicanes afin d'exercer sur elle un chantage financier. Une sorte de prise d'otages politique. Ce signal désastreux est pourtant la voie choisie par le Conseil fédéral et par le Parlement.

Le paiement de la rançon

Ainsi, on est passé d'un versement volontaire de la Suisse à la cohésion de l'UE au paiement d'une rançon en espérant avoir la paix, que nous n'obtiendrons pas. En effet, les bureaucrates européens ont désormais compris qu'il s'agissait d'imposer des mesures chicanières à la Suisse pour lui arracher à intervalles réguliers le prix de son affranchissement.

Ce milliard de cohésion est devenu le milliard de la honte ! Il l'est d'autant plus que la Confédération a annoncé un déficit record de près de 18 milliards de francs dû à la crise sanitaire et économique. Les entreprises et familles dans le besoin apprécieront !



Une fois de plus, la Gauche, le Centre et le PLR ont cédé aux exigences de Bruxelles et accepté de verser plus d'un milliard de francs à l'UE sans savoir à quoi servira cet argent.

Madame Sommaruga, faites votre boulot !

L'UDC Suisse s'engage dans un combat contre la politique néfaste des villes de gauche rose-verte. Lors de leur assemblée ordinaire à Montricher (VD), les délégués de l'UDC Suisse ont adopté une résolution en ce sens, ainsi que les mots d'ordre pour les votations du 28 novembre ; une large majorité s'est prononcée contre l'initiative sur la justice et celle sur les soins infirmiers.

Les délégués ont également dit oui à une très large majorité (160 contre 17 et 1 abstention) à la résolution du parti contre la politique nuisible des centres urbains gouvernés par la gauche rose-verte. A travers ce texte, l'UDC combat les privilèges de la gauche caviar et des éco-moralisateurs, dont les circonscriptions perçoivent davantage de ressources de l'Etat qu'ils n'en fournissent par l'impôt. Cette élite de privilégiés rose-verte profite copieusement, aux dépens des populations rurales et des agglomérations, à l'égard de qui cette gauche caviar et ces éco-moralisateurs n'expriment en guise de remerciement que de la condescendance et du mépris. Leur radicalisation idéologique se traduit par des règles et des interdictions toujours plus strictes qui restreignent massivement les libertés et l'autoresponsabilisation des citoyennes et des citoyens.



Ci-dessus : Marco Chiesa s'exprime en ouverture d'assemblée devant les délégués venus de toute la Suisse et a dénoncé les utopies de gauche qui menacent l'approvisionnement électrique de notre pays. Ci-dessous : Le député vaudois Sylvain Freymond accueille les délégués dans la tente qui a été montée sur son exploitation agricole à Montricher.



Le président de la Confédération Guy Parmelin s'est exprimé à l'occasion de l'assemblée des délégués.

Afin de mettre un terme à cette politique nuisible aux principes libéraux fondamentaux de notre pays, l'UDC Suisse a validé une série de propositions, à l'attention des sections cantonales, telles que la clarification des coûts réels et des montants d'impôts entre citadins et populations rurales ou encore la réévaluation de l'attribution du nombre de sièges au Conseil national en se basant non pas sur la population résidente totale (comme c'est le cas aujourd'hui) mais uniquement sur le nombre de citoyennes et les citoyens suisses.

La stratégie énergétique 2050 est mauvaise

Dans son discours, le président du parti, Marco Chiesa, a également abordé





L'ancien conseiller national Christoph Mörgeli a pris la parole pour célébrer les 50 ans de la création de l'UDC Suisse, suite aux fusions des partis PAI et démocrates des Grisons et de Glaris. Il a rappelé quelles étaient les valeurs qui ont conduit au succès de l'UDC de nos jours.

la question énergétique. Les risques contre lesquels l'UDC a pourtant mis en garde depuis longtemps sont gentiment mais sûrement en train de se concrétiser, tel que cela a été relayé par la presse récemment : la Suisse sera exposée, dans un futur proche, à des pénuries d'électricité. La stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral n'est pas une stratégie mais une navigation à l'aveugle sur fond de dogmatisme écologiste. Cette façon de faire menace notre prospérité et notre capacité d'approvisionnement. Des voitures électriques qui remplacent les moteurs thermiques ? Cela signifie : davantage d'électricité requise ! Des pompes à chaleur qui remplacent les chauffages au mazout ? Cela signifie : davantage d'électricité requise ! 80'000 personnes en plus chaque année en Suisse ? Cela signifie : davantage d'électricité requise ! Dans l'intervalle, les ayatollahs de l'écologie exigent la fermeture des centrales nucléaires, ce qui aura pour conséquence la réduction d'un tiers de la production électrique de la Suisse. « Nul

besoin d'avoir fait des études poussées en mathématiques pour comprendre que cela ne tient absolument pas la



L'assemblée des délégués a honoré l'UDC Vaud en son année jubilaire et présidentielle en se réunissant à Montricher. De gauche à droite : Kevin Grangier, président de l'UDC Vaud, Michaël Buffat, candidat au Conseil d'Etat, Guy Parmelin, président de la Confédération et Marco Chiesa, président de l'UDC Suisse.

route ! » a déclaré M. Chiesa, et de continuer : « Madame la conseillère fédérale Sommaruga, enlevez vos œillères roses-vertes et faites votre travail ! »

Consignes de vote : deux NON clairs

Les délégués de l'UDC ont adopté les mots d'ordre pour les votations du 28 novembre : l'initiative sur les soins infirmiers est clairement rejetée (185 voix contre, 14 oui et 2 abstentions), tout comme l'initiative sur la justice (179 voix contre, 1 pour).

Un signe clair contre le « certificat de la terreur » du Conseil fédéral

L'UDC Suisse rejette très fermement l'obligation du certificat Covid et la division de notre société qui en découle. A ce titre, un signal clair a été lancé lors de l'Assemblée des Délégués à Montricher, qui s'est déroulée sous la forme d'une Landsgemeinde en extérieur. « Tout le monde est bienvenu ; les personnes vaccinées, testées, guéries... et les personnes en bonne santé ! » s'est réjoui le président du parti Marco Chiesa, accueillant au total 215 délégués de l'UDC et 41 invités.

Divi- ser la société ?

Sans nous !



NON

à la loi Covid-19
extrême